

« Faire progresser la cause abolitionniste au Nigéria. »

Depuis 2001, le Congrès mondial est devenu un événement abolitionniste à ne pas manquer. Durant trois jours, il réunit société civile internationale, politiques, juristes, pour élaborer les stratégies abolitionnistes des années à venir à l'échelle nationale, régionale et internationale et dire et redire à la planète la nécessité de l'abolition universelle pour un monde de progrès et de justice.

Angela Uwandu, représentante du bureau Avocats Sans Frontières France était présente en tant qu'intervenante lors de ce congrès à Oslo.

Elle nous livre ces impressions :

- **Comment s'est déroulé le congrès mondial contre la peine de mort ?**

Le 6ème Congrès Mondial contre la peine de mort fut un grand événement qui a permis d'évaluer les progrès qui ont été accomplis par la cause abolitionniste. L'énergie et l'attitude positive affichées par les différents intervenants et participants sont non seulement encourageantes mais montrent aussi que, malgré l'existence de défis auxquels doivent faire face les acteurs œuvrant pour l'abolition de la peine de mort, il y a beaucoup de détermination et d'espoir pour réussir à créer un monde sans peine de mort dans un avenir pas très lointain. Le Congrès fut l'opportunité d'apprendre, d'échanger et de développer des contacts. En fin de compte, le Congrès a été un immense succès ; certains pays ayant annoncé la mise en œuvre de mesures positives pour abolir la peine de mort, comme par exemple le Cambodge.

- **Quel a été l'apport d'Avocats Sans Frontières France dans ce congrès ?**

ASF France a participé aux ateliers préparatoires du Congrès, plus précisément pour les trois ateliers « documenter l'utilisation de la peine de mort », « développer des stratégies juridiques pour avancer vers l'abolition de la peine de mort » et « Représentation juridique des personnes encourant la peine de mort ».

Pendant le Congrès, j'ai participé à la cérémonie d'ouverture et plusieurs tables-rondes et ateliers. Je suis également intervenu en tant qu'oratrice lors de la séance plénière du 23 juin 2016 au sujet de l'importance de la collaboration des Organisations des Sociétés Civiles avec les institutions nationales des droits de l'Homme pour avancer dans cette cause abolitionniste. Les autres participants ont pu profiter du retour d'expérience d'Avocats Sans Frontières France au sujet de sa collaboration avec la Commission Nationale des Droits de l'Homme au Nigeria dans le cadre du projet SALI (Saving Lives). ASF France a partagé avec les autres participants des copies du rapport produit à la fin du projet Saving Lives.

- **Que retenir-vous de cet événement abolitionniste incontournable ?**

Je me souviendrais de l'énergie, de la passion et de l'optimisme des militants et des acteurs politiques soutenant la cause abolitionniste. C'est, sans aucun doute, un encouragement pour faire plus et faire progresser cette cause au Nigeria.

- **Avec les actions que vous menez avec ASF France au Nigéria, pensez-vous qu'il y a un réel changement de mentalité ?**

Malgré les multiples défis rencontrés au Nigéria, comme le terrorisme (Boko Haram), la religion, le taux de criminalité élevé, des progrès ont été réalisés dans la lutte en faveur de l'abolition de la peine de mort au Nigeria. Cependant, beaucoup de travail reste à effectuer sur le terrain pour mettre en œuvre les changements nécessaires.

